

Un seul produit. Deux options de police.

L'Assurance vie entière de BMO Assurance est une police d'assurance vie permanente qui offre deux options de police : **Protection Patrimoine et Prospérité Accélérée**.

Les deux options de police offrent les mêmes caractéristiques exceptionnelles, notamment pour ce qui est des types d'assurance, des options de paiement de la prime, du boni de rendement et des avenants. La différence réside dans les valeurs de rachat garanties, la croissance de la prestation de décès découlant des bonifications d'assurance libérée et les taux des primes exigées pour les garanties de police.

Protection Patrimoine

Il s'agit de la même option que vous connaissez déjà et qui offre un potentiel de croissance à long terme exceptionnel pour la valeur de rachat et la prestation de décès.

Elle peut être idéale pour les clients qui souhaitent préserver la valeur de leur patrimoine ou protéger leur entreprise et mettre l'accent sur la valeur à long terme.

Prospérité Accélérée

Cette option procure une valeur de rachat plus élevée à court terme, mais offre également une croissance avantageuse de la valeur de rachat à long terme et de la prestation de décès.

Elle peut être idéale pour les clients qui souhaitent préserver la valeur de leur patrimoine ou protéger leur entreprise et avoir la souplesse accrue d'accéder à une plus grande valeur de rachat au cours des premières années.

Assurance vie entière de BMO Assurance

Simple

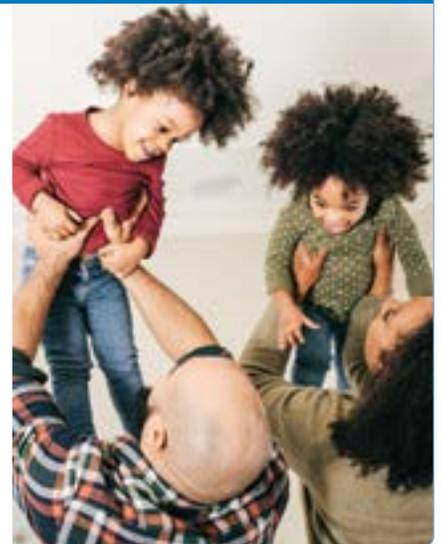
- Boni de rendement simple
- Proposition d'assurance vie conviviale
- Tarification accélérée jusqu'à l'âge de 45 ans et capital assuré allant jusqu'à 500 000 \$
- Paiements additionnels sans autre tarification
- Contrat facile à comprendre
- Relevé annuel simple

Souple

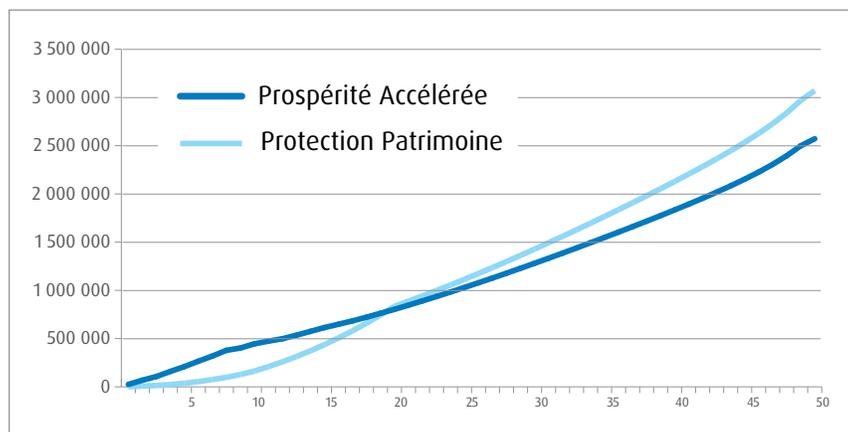
- Trois options de paiement : « 10 primes », « 20 primes » et « Paiement jusqu'à l'âge de 100 ans »
- Flexibilité de paiement avec l'option de paiement additionnel et de prélèvement des primes
- Option de modification de la période de primes : permet de résoudre les problèmes de capacité financière

Garanti

- Valeurs de rachat garanties très concurrentielles
- Valeurs garanties d'assurance libérée réduite
- Taux garanti du boni de rendement
 - Le taux du boni de rendement peut changer d'une année à l'autre, mais il ne sera jamais négatif
 - Le taux du boni de rendement est de 5,50 % jusqu'au 30 avril 2022

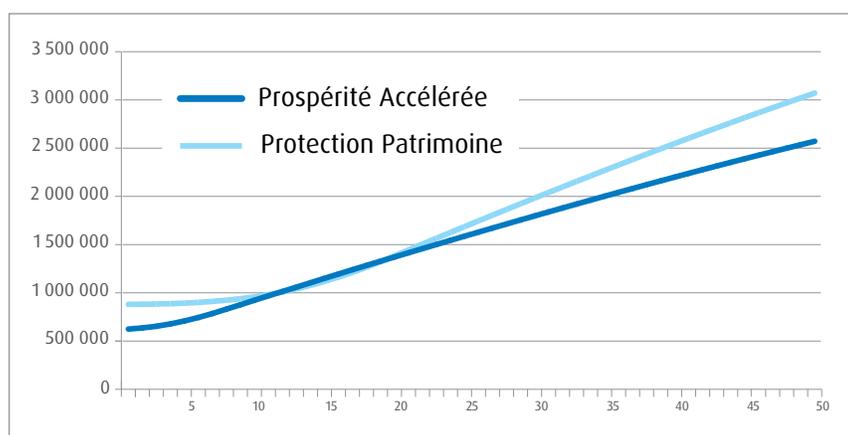


Valeur de rachat totale¹



| | Prospérité Accélérée | Protection Patrimoine |
|----------|----------------------|-----------------------|
| Année 1 | 24 946 | 2 024 |
| Année 5 | 208 378 | 36 707 |
| Année 10 | 440 645 | 161 559 |
| Année 15 | 603 805 | 432 652 |
| Année 20 | 785 718 | 823 228 |
| Année 35 | 1 504 175 | 1 721 550 |
| Année 50 | 2 486 449 | 2 975 763 |

Prestation de décès totale¹



| | Prospérité Accélérée | Protection Patrimoine |
|----------|----------------------|-----------------------|
| Année 1 | 624 152 | 880 529 |
| Année 5 | 704 361 | 892 574 |
| Année 10 | 909 744 | 954 695 |
| Année 15 | 1 127 090 | 1 107 698 |
| Année 20 | 1 338 826 | 1 361 696 |
| Année 35 | 1 941 613 | 2 209 231 |
| Année 50 | 2 486 449 | 2 975 763 |

Connectez-vous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de BMO Assurance, appelez votre agent général, communiquez avec le bureau régional des ventes de BMO Assurance le plus près de chez vous ou composez le **1-877-742-5244**.

BMO Société d'assurance-vie, 60, Yonge Street, Toronto (Ontario) M5E 1H5

Région de l'Ontario
1-800-608-7303

Région du Québec et de l'Atlantique
1-866-217-0514

Région de l'Ouest
1-877-877-1272

bmoassurance.com/conseiller



Ici, pour vous.^{MC}

¹ Homme non-fumeur de 50 ans, option 10 primes – taux garantis et prime annuelle totale de 50 000 \$. Capital assuré de 619 804 \$ pour Prospérité Accélérée et de 880 176 \$ pour Protection Patrimoine. Le taux actuel du boni de rendement est de 5,50 %. Source : La Vague (version 45.0)

Le contenu du présent document est fourni à titre informatif et peut être modifié sans préavis. L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Veuillez vous reporter au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise prévaut. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

^{MC/MO} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.